

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00427

Numéro SIREN : 392 860 243

Nom ou dénomination : PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2020 sous le numéro de dépôt 4104

Greffe du tribunal de commerce d'Aix en Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/4104

Déposant :

Nom/dénomination : PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Forme juridique :

N° SIREN : 392 860 243

N° gestion : 1994 B 00427

PETROINEOS MANUFACTURING FR

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

co

13117 LAVERA

Etats Financiers au 31 Décembre



[Signature]



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned to the right of the circular seal.

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31122019						
		N-1 31122018						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 521 870	AC	1 521 870		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 737 728	AG	11 395 243	1 342 484	1 438 728
		Fonds commercial (1)	AH	30 055	AI	30 055		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	10 084 968	AO	1 165 862	8 919 105	8 964 109
		Constructions	AP	17 798 885	AQ	11 892 508	5 906 376	6 144 246
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	967 537 701	AS	391 407 121	576 130 579	467 175 992
		Autres immobilisations corporelles	AT	9 953 634	AU	9 605 071	348 563	946 223
		Immobilisations en cours	AV	140 252 194	AW		140 252 194	181 816 285
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	34 509 816	CV	2 770 000	31 739 816	31 739 816
		Créances rattachées à des participations	BB	38 112	BC		38 112	38 112
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	4 222 472	BI		4 222 472	4 455 597
TOTAL (II)		BJ	1 198 687 437	BK	429 787 732	768 899 705	702 719 112	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	12 980 441	BM	1 449 620	11 530 821	8 908 797
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	4 579 114	BS		4 579 114	45 817 308
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	416 685	BW		416 685	416 685
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	62 042 472	BY		62 042 472	87 627 952
		Autres créances (3)	BZ	34 852 743	CA		34 852 743	31 721 310
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 770 609	CG		2 770 609	1 861 050	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 310 143	CI		1 310 143	805 021	
	TOTAL (III)	CJ	118 952 210	CK	1 449 620	117 502 590	177 158 125	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	270			270		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 317 639 918	IA	431 237 352	886 402 565	879 877 237	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 91 082 309)			DA	91 082 309	91 082 309
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 723 783	4 298 328
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	(30 271 233)	(30 271 233)
	Report à nouveau			DH	95 540 513	68 456 869
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(5 124 280)	28 509 099
	Subventions d'investissement			DJ	2 605 320	3 256 650
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	159 556 412	165 332 022
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	613 663	536 199
	Provisions pour charges			DQ	190 126 700	160 077 813
	TOTAL (III)			DR	190 740 363	160 614 012
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 106 509	3 719 011
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	92 737 653	145 122 469
	Dettes fiscales et sociales			DY	28 539 834	41 137 254
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	31 524 150	28 009 111
Autres dettes				EA	378 195 348	335 942 345
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	536 103 496	553 930 193	
Ecart de conversion passif* (V)			ED	2 293	1 010	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	886 402 565	879 877 237	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	536 103 496	553 930 193
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (annexe 53A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N – 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF					
			FG	184 249 907	FH	288 689 505	FI	472 939 413	546 983 624		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	184 249 907	FK	288 689 505	FL	472 939 413	546 983 624			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN	2 723 201	2 728 062			
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	27 822 779	53 338 540			
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 325 512	3 320 339			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	509 810 906	606 370 566		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS					
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 988 332	33 394 116			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	38 448 864	7 443 578			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	283 108 146	358 257 877			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 593 082	9 506 069			
	Salaires et traitements*					FY	51 970 994	48 703 242			
	Charges sociales (10)					FZ	25 262 407	25 983 771			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*				GA	29 984 482	27 012 856			
						GB					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	217 306				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	54 382 879	40 210 486			
	Autres charges (12)					GE	13 227 515	11 112 283			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	509 184 011	561 624 281			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	626 895	44 746 284			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 734 154	6 023 744			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	59 500				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN	4 103				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	4 797 758	6 023 744			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 638 911	6 628 596			
	Différences négatives de change					GS	6 052				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	7 644 964	6 628 596			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 847 205)	(604 851)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 220 310)	44 141 433			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS-MANUFACTURING-FRANCE		Neant ☐ *				
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	30	19	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	651 330	651 330	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	92 334	68 582	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	743 694	719 931	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	11 878	(129 270)	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	179 528		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	191 406	(129 270)	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	552 288	849 202	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ		2 456 315	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	3 456 258	14 025 221	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	515 352 359	613 114 243	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	520 476 639	584 605 143	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(5 124 280)	28 509 099	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	7 475 812	6 499 058
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
cont fiscal 2016/17 interets			179 528			
transaction art 700			11 871			
rep subvention WWTP agence eau				651 330		
rep litige potart				92 334		
divers			7	30		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Charges

Produits

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2		3				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1 521 870		D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	12 514 920		KE			KF	252 862		
CORPORELLES	Terrains				KG	10 007 746		KH			KI	77 221		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	8 151 291		KK			KL	522 018	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	9 095 871		KQ			KR	29 703
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	830 457 216		KT			KU	137 080 484	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV			KW			KX		
		Matériel de transport *				KY	1 475 259		KZ			LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 478 375		LC			LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	181 816 285		LI			LJ	94 968 814		
	Avances et acomptes				LK			LL			LM			
	TOTAL III				LN	1 049 482 046		LO			LP	232 678 243		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
		Autres participations				8U	34 547 928		8V			8W		
Autres titres immobilisés				IP			IR			IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 455 597		IU			IV	90 140			
TOTAL IV				LQ	39 003 525		LR			LS	90 140			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 102 522 362		ØH			ØJ	233 021 245			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ	1 521 870		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	12 767 783		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	10 084 968		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	8 673 310		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD			ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG	9 125 574		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	967 537 701		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM			MN		
		Matériel de transport	IV		MP	1 475 259		MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	8 478 375		MT		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV			MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	136 532 905	MZ	140 252 194		NA		
Avances et acomptes		NC		ND			NE			
TOTAL III		IY	136 532 905	NG	1 145 627 383		NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU			M7		
	Autres participations		IØ		ØX	34 547 928		ØY		
	Autres titres immobilisés		II		2B			2C		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	4 222 472		2F		
	TOTAL IV		I3		NJ	38 770 400		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	136 532 905	ØK	323 265		ØL	1 198 687 437		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	1 521 870	EL		EM		EN	1 521 870		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 076 191	PF	349 106	PG		PH	11 425 298		
Terrains		PI	1 043 636	PJ	122 225	PK		PL	1 165 862		
Constructions	Sur sol propre	PM	5 884 329	PN	200 448	PO		PQ	6 084 778		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 218 587	PW	589 143	PX		PY	5 807 730		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	363 281 224	QA	28 125 897	QB		QC	391 407 121		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	1 051 599	QI	49 358	QJ		QK	1 100 957		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 955 812	QM	548 301	QN		QO	8 504 113		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	384 435 188	QV	29 635 375	QW		QX	414 070 564		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	397 033 250	ØP	29 984 482	ØQ		ØR	427 017 732		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (I) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 33-A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	38 112	UM		UN	38 112			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	4 222 472	UV		UW	4 222 472			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	62 042 472		62 042 472					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	100 291		100 291					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	10 582 526		10 582 526					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 793 707		20 793 707					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 376 218		3 376 218					
	Charges constatées d'avance		VS	1 310 143		1 310 143					
TOTAUX			VT	102 465 945	VU	98 205 360	VV	4 260 584			
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	90 140					
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	323 265					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	5 106 509		5 106 509						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 737 653		92 737 653						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 620 639		15 620 639						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 012 825		10 012 825						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 870 705		1 870 705					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 035 664		1 035 664					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	31 524 150		31 524 150						
Groupe et associés (2)		VI	378 195 348		378 195 348						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	536 103 496	VZ	536 103 496					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 383 963	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	996 465	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE		Néant ☐		Exercice clos le : 31/12/2019					
I. RÉINTÉGRATIONS									
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	113 810	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	56 878		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	6 979 721	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	1 762 745		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	3 456 258		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	608	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		18		
					- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	2 785 085	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	15 195 398		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	6 886 909		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
					- imposées au taux de 0 %		WH		
					- imposées au taux de 19 %		WP		
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
					- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A	236 708			XA	4 497 446	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
	Majoration d'amortissement*						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	1 602 424	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD			
					Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
TOTAL II						XH	18 112 339		
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI			
				déficit (II moins I)			XJ	2 916 940	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	XO	2 916 940	

31/12/2019

Exercice N

Cegid Group

[Signature]

Exercice N

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	2 916 940
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	2 916 940
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	12 615 334
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
postes	8X	4 172 872	8Y	3 221 195	
IDR	8Z	509 764	9A	37 497	
RSN	9B	35 364	9C	76 001	
Provisions pour dépréciation *					
provision dépréciation des stocks	9D	217 306	9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
effort construction	9K	198 914	9L	216 494	
contribution sociale de solidarité	9M	277 555	9N	321 144	
participation 2018	9P		9R	2 456 315	
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	6 979 721
				YO	6 886 909
				ligne WI	
				ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

31/12/2019

[illegible]

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	68 456 869	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	1 425 455			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	28 509 099		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	96 965 968		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	95 540 513				
					TOTAL II	ZH	96 965 968				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ	Exercice N :		Exercice N - 1 :			
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT	24 248 211	25 666 887				
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	2 241 534	2 121 564				
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	91 951	240 217				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 500 710	939 714				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	255 025 738	329 289 493				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	283 108 146	358 257 877				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 029 911	3 476 253				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	5 563 170	6 029 816				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	9 593 082	9 506 069				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	52 088 100	61 250 975				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				VZ	81 811 526	93 641 471				
DIVERS	— Montant brut des salaires *				0B	44 202 927					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.13	%	%			
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL				
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO				
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					Néant ☒	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					
	B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCENéant ☒ *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %^① ou 12,8 %^② :^① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés^② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenuGains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI)^① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI)^① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	706.00
Dont apprentis	YF	15.00
Dont handicapés	YG	12.00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	472 939 413
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	472 939 413

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	6 325 512
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	2 723 201
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	9 048 713

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	(35 558 760)
Variation négative des stocks	OQ	38 448 864
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	319 413 705
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	13 227 515
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	335 531 325

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	146 456 801
-----------------------------	-----------------------------	----	-------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	146 456 801
--	----	-------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	472 939 413
Effectifs au sens de la CVAE	EY	706.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 666 667

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SDE Dénomination PETROINEOS REFINING LTD

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 26 666 667

Adresse : N° Voie ogier house

Code Postal JE49W Commune JERSEY Pays GBR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique GIE Dénomination LA CRAU

N° SIREN (si société établie en France) 302079439

% de détention 66.66

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays FRA

Forme juridique GIE Dénomination 3TC

N° SIREN (si société établie en France) 410263610

% de détention 50.00

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays

Forme juridique SAS Dénomination GEOSEL

N° SIREN (si société établie en France) 672049616

% de détention 19.90

Adresse : N° 7 Voie RUE E. ET A. PEUGEOT

Code Postal 92500 Commune RUEIL-MALMAISON

Pays

Forme juridique SA Dénomination GEOGAZ

N° SIREN (si société établie en France) 703002535

% de détention 14.70

Adresse : N° 2 Voie RUE DES MARTINETS

Code Postal 92576 Commune RUEIL MALMAISON

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

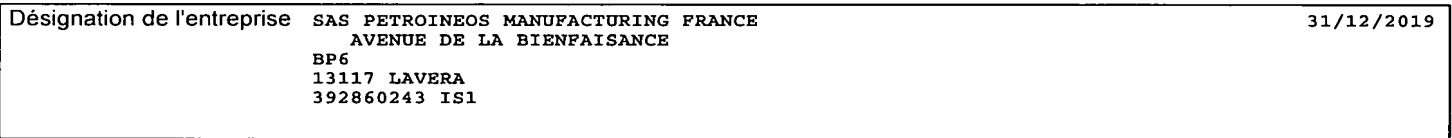
Code Postal Commune

Pays

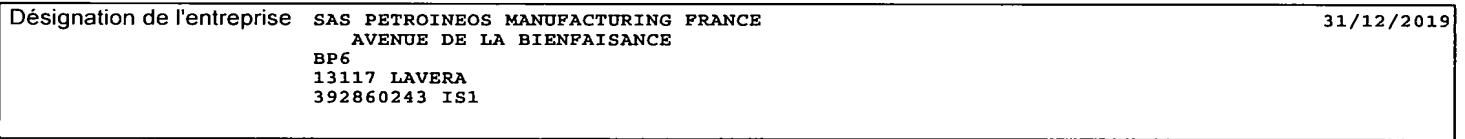
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Cegid Group



Cegid Group

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

Désignation de l'entreprise	SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA 392860243 IS1	31/12/2019
-----------------------------	--	------------

Cegid Group



[Signature]

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					
SIRET		3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Raffinage du pétrole				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		0		Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	2 916 941
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Zone de Restructuration de la défense,
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs art. 44 terdecies	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP					
Viseur conventionné					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du comptable :					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					



A.000

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)	
Montant des distributions						(e)	
autres que celles visées en (a),						(f)	
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(g)	
						(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, prendre un état du même modèle,

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MONTS VALEURS A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

du 01012019

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		14 687
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		108 164
Total		122 851

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2019.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	122 851	– de l'exercice 2019.. ⑩	(2 916 940)
– de l'exercice précédent ⑩	112 319	– de l'exercice précédent ⑩	41 042 673
Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric directeur financier		À LAVERA , le 20052020 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2019

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	22 800
--	--------

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019
Pétroineos Manufacturing France S.A.S.
Avenue de la Bienfaisance - BP 6, 13117 Laveran
Ce rapport contient 28 pages
Référence : JE-202-241

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance,
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92060 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €,
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417





KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France S.A.S.

Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP 6, 13117 Lavera
Capital social : € 91 082 309

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pétroineos Manufacturing France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les dépenses de gros entretiens qui résulteront des prochains « grands arrêts » tel que décrit dans la note 4.2.1.2 « Provision pour gros entretiens et grandes révisions ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges en matière de retraite et d'obligations similaires, telles que décrit dans la note 4.2.1.1 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir le rapport de l'actuaire utilisé par la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



Pétroineos Manufacturing France S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
15 juin 2020

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 15 juin 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

John Evans
Associé



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 521 870	1 521 870		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 737 728	11 395 243	1 342 485	1 438 729
Fonds commercial	30 055	30 055		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	10 084 968	1 165 862	8 919 106	8 964 110
Constructions	17 798 885	11 892 509	5 906 377	6 144 247
Installations techniques, matériel, outillage	967 537 701	391 407 122	576 130 580	467 175 993
Autres immobilisations corporelles	9 953 635	9 605 072	348 563	946 223
Immobilisations en cours	140 252 194		140 252 194	181 816 285
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	34 509 816	2 770 000	31 739 816	31 739 816
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112	38 112
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 222 473		4 222 473	4 455 598
ACTIF IMMOBILISE	1 198 687 438	429 787 733	768 899 705	702 719 112
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	12 980 442	1 449 620	11 530 821	8 908 798
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 579 114		4 579 114	45 817 308
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	416 685		416 685	416 685
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	62 042 473		62 042 473	87 627 952
Autres créances	34 852 743		34 852 743	31 721 310
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 770 609		2 770 609	1 861 050
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 310 144		1 310 144	805 021
ACTIF CIRCULANT	118 952 211	1 449 620	117 502 591	177 158 126
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	270		270	
TOTAL GENERAL	1 317 639 919	431 237 353	886 402 566	879 877 238

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 91 082 309)	91 082 309	91 082 309
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 723 783	4 298 328
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-30 271 234	-30 271 234
Report à nouveau	95 540 514	68 456 869
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 124 280	28 509 100
Subventions d'investissement	2 605 320	3 256 650
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	159 556 412	165 332 022
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	613 663	536 199
Provisions pour charges	190 126 700	160 077 813
PROVISIONS	190 740 364	160 614 012
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	5 106 510	3 719 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 737 654	145 122 470
Dettes fiscales et sociales	28 539 834	41 137 254
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 524 151	28 009 112
Autres dettes	378 195 349	335 942 345
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	536 103 497	553 930 193
Ecart de conversion passif	2 293	1 010
TOTAL GENERAL	886 402 566	879 877 238

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	184 249 908	288 689 506	472 939 414	546 983 625
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	184 249 908	288 689 506	472 939 414	546 983 625
Production stockée				
Production immobilisée			2 723 201	2 728 062
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 822 780	53 338 541
Autres produits			6 325 512	3 320 339
PRODUITS D'EXPLOITATION			509 810 907	606 370 567
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 988 333	33 394 116
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			38 448 865	7 443 578
Autres achats et charges externes			283 108 147	358 257 878
Impôts, taxes et versements assimilés			9 593 082	9 506 070
Salaires et traitements			51 970 995	48 703 243
Charges sociales			25 262 407	25 983 771
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 984 483	27 012 856
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			217 306	
Dotations aux provisions			54 382 879	40 210 487
Autres charges			13 227 516	11 112 283
CHARGES D'EXPLOITATION			509 184 012	561 624 282
RESULTAT D'EXPLOITATION			626 895	44 746 285
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			4 734 154	6 023 745
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			59 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			4 104	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 797 758	6 023 745
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			7 638 912	6 628 597
Différences négatives de change			6 052	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 644 964	6 628 597
RESULTAT FINANCIER			-2 847 206	-604 852
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 220 311	44 141 433

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31	19
Produits exceptionnels sur opérations en capital	651 330	651 330
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	92 334	68 582
PRODUITS EXCEPTIONNELS	743 695	719 931
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 878	-129 271
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	179 528	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	191 406	-129 271
RESULTAT EXCEPTIONNEL	552 289	849 202
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		2 456 315
Impôts sur les bénéfices	3 456 258	14 025 221
TOTAL DES PRODUITS	515 352 360	613 114 243
TOTAL DES CHARGES	520 476 640	584 605 144
BENEFICE OU PERTE	-5 124 280	28 509 100

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	1 521 870		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 514 920		252 863
Terrains	10 007 747		77 222
Dont composants			
Constructions sur sol propre	8 151 292		522 019
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	9 095 871		29 703
Install. techniques, matériel et outillage ind.	830 457 217		137 080 485
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	1 475 260		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 478 375		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	181 816 285		94 968 815
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 049 482 046		232 678 243
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	34 547 928		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 455 598		90 140
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 003 526		90 140
TOTAL GENERAL	1 102 522 363		233 021 246

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			1 521 870	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			12 767 783	
Terrains			10 084 968	
Constructions sur sol propre			8 673 311	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			9 125 575	
Installations techn., matériel et outillages ind.			967 537 701	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 475 260	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			8 478 375	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	136 532 906		140 252 194	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	136 532 906		1 145 627 384	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			34 547 928	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		323 265	4 222 473	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		323 265	38 770 401	
TOTAL GENERAL	136 532 906	323 265	1 198 687 438	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	1 521 870			1 521 870
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 076 192	349 107		11 425 298
Terrains	1 043 637	122 225		1 165 862
Constructions sur sol propre	5 884 329	200 449		6 084 778
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	5 218 587	589 143		5 807 731
Installations techniques, matériel et outillage industriels	363 281 224	28 125 898		391 407 122
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	1 051 599	49 359		1 100 958
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 955 812	548 302		8 504 114
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	384 435 189	29 635 376		414 070 565
TOTAL GENERAL	397 033 250	29 984 483		427 017 733

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	536 199	179 528	102 334	613 393
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		270		270
Provisions pour pensions, obligations similaires	82 860 465	6 582 838	4 132 085	85 311 218
Provisions pour impôts		3 479 058		3 479 058
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	77 217 349	47 799 771	23 680 695	101 336 425
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	160 614 012	58 041 465	27 915 114	190 740 364
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 770 000			2 770 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 232 314	217 306		1 449 620
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	4 002 314	217 306		4 219 620
TOTAL GENERAL	164 616 326	58 258 771	27 915 114	194 959 984
Dotations et reprises d'exploitation		54 600 185	27 822 780	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		3 658 586	92 334	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 222 473		4 222 473
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	62 042 473	62 042 473	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	100 291	100 291	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	10 582 526	10 582 526	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	20 793 708	20 793 708	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 376 219	3 376 219	
Charges constatées d'avance	1 310 144	1 310 144	
TOTAL GENERAL	102 465 945	98 205 360	4 260 585

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	90 140
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	323 265
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	5 106 510	5 106 510		
Fournisseurs et comptes rattachés	92 737 654	92 737 654		
Personnel et comptes rattachés	15 620 639	15 620 639		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 012 825	10 012 825		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 870 706	1 870 706		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 035 664	1 035 664		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 524 151	31 524 151		
Groupe et associés	378 195 349	378 195 349		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	536 103 497	536 103 497		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 383 963
Emprunts remboursés en cours d'exercice	996 465
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		7 120 045	
Créances rattachées à des participations		38 112	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières		3 634 711	
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		53 615 567	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		5 106 510	
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 548 081	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		378 195 348	

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	165 332 022
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	165 332 022

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		28 509 099
Variations des subventions d'investissement	651 330	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	28 509 099	
Résultat de l'exercice	5 124 280	
	SOLDE	5 775 610

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	159 556 412

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
GIE LA CRAU		66,67			38 112	5 449 481
GEOSEL SNC	3 014 996 125 333 491	19,9	22 889 771 22 889 771			80 843 468 22 735 091
GIE 3TC		50				4 546 919
GEOGAZ	671 200 8 752 611	14,7	4 500 000			19 678 462 2 421 778
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309
Nombre d'actions					
- ordinaires	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	472 939 414	546 983 625	497 245 080	491 938 973	516 685 671
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	55 181 060	58 806 856	57 983 796	59 750 972	62 008 314
Impôts sur les bénéfices	3 456 258	14 025 221	1 473 983	13 638 452	4 754 821
Participation des salariés		2 456 315		2 268 746	372 150
Dot. Amortissements et provisions	60 328 140	13 816 220	48 545 989	6 429 526	50 086 722
Résultat net	-5 124 280	28 509 100	7 963 824	37 414 247	6 794 621
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2,07	1,59	2,12	1,64	2,13
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,19	1,07	0,3	1,4	0,25
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	706	698	676	690	669
Masse salariale	51 970 995	48 703 243	50 206 558	45 456 001	44 842 485
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	25 262 407	25 983 771	24 709 279	27 456 909	23 477 020

Pétroineos Manufacturing France SAS (« la Société ») est domiciliée en France. Le siège social est situé Avenue de la bienfaisance, BP6, 13 117 LAVERA.

Les comptes de la Société sont consolidés dans la société mère Petroineos Trading Limited, domiciliée au Royaume-Uni, située Ogier House The esplanade St Helier, JE4 9WG JERSEY.

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques et de recherche. La Société rassemble uniquement les activités de raffinage. Ses activités de production s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel les sociétés qui exploitent le site se refacturent les coûts encourus avec une marge.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

RAS

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés par le président le 30 Avril 2020.

Les comptes sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC n°2014-03. Les chiffres comparatifs sont les chiffres au 31 décembre 2019.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au coût historique et amorties selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans.

Les créances et dettes en devises sont réévaluées au cours du 31 Décembre publiés par la Banque de France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. CICE

Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Au 1er janvier 2019 le CICE a été remplacé par un allègement de cotisations patronales.

4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Etat de l'actif immobilisé

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles ¹

La méthode du traitement des immobilisations par composant a été appliquée.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des durées de d'utilité suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'utilité depuis le 1 ^{er} janvier 2012
Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	10 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 30 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	5 à 8 ans
Logiciel	1 à 10 ans

La Société ne pratique pas d'amortissement dérogatoire.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs

Les principaux projets en cours sont les suivants :

- FCC MI : projet commercial d'aménagement de la zone réactionnelle du FCC lors du TAR 2020
- HCK fractionation revamp : projet commercial de remise à niveau de la partie fractionnement de l'unité
- GSH : projet commercial d'une nouvelle unité de désulfuration des essences

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition initial d'une immobilisation corporelle est constitué notamment de son prix et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les frais d'établissements se compose de frais d'acquisition pour d'un montant de 1,5 m€.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

4.1.2. Immobilisations financières ²

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les prêts et autres immobilisations financières (dépôts et autres créances immobilisés) sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont dépréciés le cas échéant, par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture.

¹ Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

² Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

Les autres immobilisations financières au 31 décembre 2019 se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre (k€)	
	2018	2019
Exeltium	3 560	3 635
GRT Gaz	800	482
GPMM	96	106
Total Autres immobilisations financières	4,456	4,223

4.2. Etat des provisions

4.2.1. Provisions pour risques et charges ³

4.2.1.1. Provisions pour pensions et obligations similaires

Au titre de ses salariés propres, la Société reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSI), préretraite postés et divers autres engagements sociaux (IDR, mutuelle, médailles du travail). Ce sont des régimes à cotisation définies.

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les principales hypothèses actuarielles retenues aux fins de l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

³ Voir le tableau de variation des provisions et dépréciations présenté en annexe.

Assumptions at census date

31 December 2018

31 December 2019

A Financial assumptions

1. Discount rate	1,75%	1,00%
2. Expected rate of return on Plan assets (used for RIP plan)	1,75%	1,00%
3. Salary increase rate (net of inflation)	1,00%	1,00%
4. Long-term inflation	1,75%	1,75%
5. Pension increase rate (RSN and early retirement plans)	inflation	inflation
6. Social Security Ceiling increase rate (Health and early retirement plans)	inflation + 0,75%	inflation + 0,75%
7. Employer Social contribution rate	51,00%	51,00%

B Demographic assumptions

Mortality rates:

1. • Male - In Service	INSEE TH 12/14	INSEE TH 14/16
2. • Female - In Service	INSEE TH 12/14	INSEE TF 14/16
3. • Male - Retiree	TGH 2005	TGH 2005
4. • Female - Retiree	TGF 2005	TGF 2005
5. Turnover rates	Table 1	Table 2
	Depending on generation:	Depending on generation:
6. Normal retirement age - Exempt ("Cadres")	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.	- until 1959 : 62 y.o. - 1960-1969 : 63 y.o. - from 1970: 64 y.o.
7. Normal retirement age - Non Exempt ("Non Cadres")	62 years old	62 years old
8. Type of retirement	Voluntary	Voluntary

L'évolution de l'engagement net des fonds entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

k€	Engagements calculés	Ecart actuariels différés	Autres écarts	Engagements comptabilisés
Au 1er janvier 2019	103 277	-20 417	-	82 860
Coûts des services	3 531	-	-	3 531
Intérêts	1 802	-	-	1 802
Paievements	-4 132	-	-	-4 132
Ecart actuariels	14 144	-14 144	-	0
Amortissements	0	1 266	-	1 266
Autres écarts	-16	-	-	-16
Au 31 décembre 2019	118 606	-33 295	0	85 311

Les engagements de retraite sont comptabilisés nets des actifs en fonds, qui représentent un montant de 1,8 M€.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La Société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés

non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

4.2.1.2. Provisions pour gros entretiens et grandes révisions

La société a l'obligation de procéder à la revue régulière de ses installations.

Les dépenses de grands arrêts des installations industrielles de la raffinerie, notamment les unités UOA et UOB sont provisionnées en compte de provision pour charges sur la période s'écoulant entre deux arrêts.

Les Grands Arrêts s'effectuent avec une périodicité qui peut aller jusqu'à 6 ans en fonction de l'unité.

Le montant de la provision est une estimation basée sur le montant de l'arrêt précédent éventuellement modifié entre 2 arrêts par la survenance de faits nouveaux qui permettrait d'affiner cette estimation et prenant en compte des hypothèses d'inflation.

La provision constituée pour faire face aux charges induites par ces prochains arrêts s'élève à 101.3 M€ (dont 24.1 M€ en charges sur l'exercice).

4.2.1.3. Provision pour pertes de change

Une provision pour perte de change est constituée pour la valorisation des dettes et créances libellées en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2019.

En référence au nouveau règlement ANCn°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017, les écarts de change sur les dettes et créances commerciales doivent être reclassés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

4.2.1.4. Autres provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

En 2019, la société a comptabilisé une provision pour contrôle fiscal d'un montant de 3.5m€

Les autres provisions pour risques et charges concernent principalement des provisions relatives aux litiges et aux conséquences des derniers contrôles URSSAF, et des intérêts de pénalité liés au contrôle fiscal.

4.3. Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture.

4.4. Stocks

Les stocks de production et les stocks de pièce de rechange à caractère non immobilisable sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. La valorisation des stocks de pièces de rechange est très proche de celle du marché.

La ventilation par échéance des créances et dettes est présentée en annexe ⁴.

Le poste charges constatées d'avance d'un montant de 1 310 K€ est essentiellement relatif à l'étalement des charges d'assurances du site.

4.6. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des filiales détenues en totalité le groupe Ineos et Petrochina et sont conclues à des conditions normales de marché.

Le détail de tous les postes affectés par des transactions avec des parties liées sont présentés en annexe⁵.

Quotas d'émissions de CO2

L'Etat attribue gratuitement, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à la Société selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'union européenne est rentrée dans le 3^{ème} plan d'allocation des quotas (PNAQ3), qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2013 à 2020 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Société applique les nouvelles dispositions comptables de l'ANC 2012-03. Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Si le nombre de quotas disponible à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture.

La Société a retenu le modèle de production pour la comptabilisation et le suivi de ses quotas d'émission dans une comptabilité matière tenue hors bilan, à savoir que les consommations sont enregistrées dans le coût de production.

La valeur comptable des stocks de quotas est nulle à la clôture de l'exercice. La Société a consommé au titre de l'exercice 2019 1 382 K tonnes de quotas de CO2.

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice de nos commissaires aux comptes s'élève à 107 683 €.

⁵ Voir le tableau des éléments relevant de plusieurs postes de bilan présenté en annexe.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers hors bilan

Engagements liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31 décembre 2018	31 décembre 2019
En milliers d'euros			
Instruments financiers conclu en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées.	96,5	40,5
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre des huiles minérales, Trésor Public (TP 1998) et Seveso.	23,8	24,6

5.2 Engagement financiers au bilan

Le montant de engagements financiers au passif du bilan est de 5,106 m€ et est relatif à des prêts accordés par le GIE Gexaro dans le cadre de financement d'immobilisations appartenant à PIMF mais qui sont dédiées à 100 % au GIE.

Au 31/12/2019 il y a 12 prêts en cours (1 en 2013/ 1 en 2014/ 1 en 2015/ 4 en 2016 / 2 en 2018 et 3 en 2019).

Ces prêts ont une durée identique de 8 ans à partir de leur mise en place et un taux de 3%.

Pour information le solde au 31/12/2018 était de 3,719 m€.

5.3 Rémunérations du dirigeant

L'information n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à publier une rémunération individuelle.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Impact de l'épidémie COVID-19 sur l'activité

Les activités ont commencé à être affectées par l'épidémie COVID-19 au premier trimestre 2020. Il s'agit d'événements non liés à des conditions existant à la date de clôture au 31 décembre 2019 qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes.

La Société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. A la date d'arrêt des comptes, dans le contexte de cette épidémie, la Société a d'ores et déjà adapté son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- Généralisation du télétravail pour les postes éligibles
- Report des travaux ou projets non urgents
- Mise en place de mesures de chômage partiel

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré. A la date d'arrêt des comptes, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

7. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

7.1. Produits à recevoir

Les produits à recevoir concernant les postes suivants :

	Au 31 décembre	
	2018	2019
	En milliers d'euros	
Clients - Factures à établir	32 246	17 249
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	30	3 254
CICE	139	
Total Produits à recevoir	32 414	20 503

7.2. Charges à payer

Les charges à payer se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2018	2019
	En milliers d'euros	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	70 517	86 219
Fournisseurs d'immobilisations – Factures non parvenues	28 009	31 524
Charges de personnel – Congés payés, primes, intéressement, participation	13 588	15 596
Organismes sociaux – Charges sociales et assimilées	7 054	6 819
Etat – Autres taxes	321	278
Total Charges à payer	119 489	140 436

7.3. Capital social

Le capital social est de 91 082 K€. Aucune action n'a été créée ni remboursée au cours de l'exercice.

Il est constitué de 26 666 667 actions ayant une valeur nominale de 3.4156 € chacune, entièrement libérées et détenues par Petroineos Refining II Limited.

7.4. Charge d'impôt

	Au 31 décembre 2019			
	Résultat avant impôt	Réintégrations /Déductions	Impôt dû (Economie)	Résultat net après impôt
	En milliers d'euros			
Résultat d'exploitation	627	977		627
Résultat financier	(2 847)	51		(2 847)
Résultat exceptionnel	552	180		552
Participation		(2 456)		
Résultat comptable	(1 668)	(1 249))		(1 668)
Mécénat	-	-	(23)	23
Autres éléments	-	-	3 479	(3 479)
Déficit imputable		-		
Total			3 456	(5 124)

Ci-dessous le suivi des allègements (accroissement) de la dette future d'impôts :

	k€ Au 31 décembre	
	2018	2019
Pertes reportables	-	-
Différences temporaires		
Contribution sociale de solidarité des sociétés	321	277
Effort construction	216	198
Provision pour restructuration	-	-
Retraites (hors médailles)	79 079	81 120
Provision pour risques et charges	-	-
Provision pour charges sociales (RSI/RSN)	-	-
Dépréciation des stocks	1 232	1 499
Divers	-8	-
Total différences temporaires	80 840	83 094
Total pertes reportables et différences temporaires	80 840	83 094
Effet d'impôt	27 833	25 759

La Société est sortie de l'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2011.

7.5. Chiffres d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous correspond :

- au montant des services facturés principalement dans le cadre du contrat de façonnage conclut avec PITL, conformément aux dispositions contractuelles (chiffre d'affaires « Export »).
- au montant des services facturés à des tiers, principalement dans le cadre de refacturations de coûts, lorsque les services ont été rendus (majoritairement comptabilisé dans le chiffre d'affaires « France »).

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2019		
	France	Export	Total	France	Export	Total
	En milliers d'euros					
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	215 730	331 254	546 984	184 250	288 690	472 939
Total	215 730	331 254	546 984	184 250	288 690	472 939

7.6. Effectifs moyens

Les effectifs moyens se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2019
Cadres	212
Agents de maîtrise et techniciens	474
Employés et ouvriers	20
Effectif total	706

7.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	Au 31 décembre	
	2018	2019
	En milliers d'euros	
Charges exceptionnelles diverses	129	12
Provision contrôle fiscal	-	179
Reprises de provisions	720	92
Produits exceptionnels	-	651
Résultat exceptionnel	849	552

PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 91 082 309 Euros**

**Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 392 860 243**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
LE 30 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt et le trente juin à 11 heures 30,

L'Associé Unique de la société Petroineos Manufacturing France SAS, la société Petroineos Refining Limited représentée par Monsieur Franck DEMAY,

propriétaire des 26 666 667 actions composant le capital social de la société Petroineos Manufacturing France SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat,
- Déclaration des stocks SAGESS entreposés
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat déficitaire de 5 124 280 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui s'élève à 5 124 280 euros de la façon suivante : au report à nouveau

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 113 810 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique rappelle qu'un contrat d'entreposage en date du 26 mai 2017 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2017, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Brut	192 008

Un second contrat d'entreposage en date du 29 juin 2017 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} mai 2017, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Base Oxyfree	15 129
Carburéacteur	24 671

Aux termes de ces contrats, Petroineos Manufacturing France SAS a souscrit un certain nombre d'obligations relatives à la garde et à la conservation des produits pétroliers de la SAGESS, partie intégrante du dispositif de stockage stratégique de l'Etat Français.

Il est rappelé que les produits entreposés au titre des contrats d'entreposage sont la propriété exclusive et inaliénable de la société SAGESS qui seule peut en disposer. En particulier, aucune sûreté ou autre garantie ne peut être prise ou inscrite sur les produits SAGESS.

La présente résolution, partie intégrante du procès-verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes, sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique prend acte du fait que, s'agissant des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et la société ne comprenant qu'un seul associé, seules les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et ses dirigeants doivent donner lieu à une mention dans le registre des décisions de l'associé unique.

Il constate qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au titre de cet exercice social.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Pour l'Associé Unique
Petroineos Refining Limited
Franck DEMAY

